

Guyancourt

Aubevoye



1 avenue du Golf
78288 Guyancourt
API : TCR MOD 023

Parc de Gaillon
27940 Aubevoye
API : CTA G24 040



Tel: 01 76 83 22 93
Port: 06 73 76 97 49
Fax : 01 76 83 22 94
sud.guyancourt@renault.com

02 32 77 63 09
06 88 78 75 83
01 76 89 02 85
sud.aubevoye@renault.com

tcr.sud@wanadoo.fr

Tract n° 26 , décembre 2008

DEFENDRE VOS DROITS

Pour rappel, si vous souhaitez vérifier votre inscription sur les listes électorales des élections prud'homales de demain, voici le site à consulter :

www.prudhommes.gouv.fr à la rubrique « vérifiez que vous êtes bien inscrit »

Le 3 décembre jour unique du vote, les bureaux de vote ouverts de 8 à 18 h se tiendront sur votre lieu de travail aux endroits suivants :

Bâtiment	Salle	Connecteur	Orientation ou module	N° bureau de vote
AVANCEE	Bézier	2A	Nord	312
LA RUCHE	Le Fauchoux	RDC		315
LABO	Caquot	Niveau 1	Module 2	314
LOGISTIQUE	Cortot	Porte 8	Module 2	313
GRADIENT	Cévennes	A	Module 0	316

La perte ou l'oubli de votre carte d'électeur envoyée à votre domicile il y a quelques mois n'est pas un point bloquant :

UNE PIÈCE D'IDENTITÉ PERMET DE POUVOIR VOTER, MÊME SANS CARTE D'ÉLECTEUR.

Savez vous que ces élections prud'homales sont une exception Française et qu'elles constituent le seul scrutin « professionnel » où peuvent participer les chômeurs et les jeunes à partir de 16 ans, à condition qu'ils possèdent un contrat de travail.

Rappelez vous, lors de la réforme de la carte judiciaire, l'UMP a supprimé 25 % des conseils de prud'hommes existants c'est-à-dire 61 sur les 267. Savez-vous que le nouveau code du travail permet d'en supprimer d'autres plus facilement qu'avant et de modifier leur fonctionnement uniquement par décret.

Le MEDEF qui déclarait il y a encore peu, par la voix de Laurence Parisot « La justice prud'homale insécurise les employeurs » peut être aujourd'hui satisfait.

Si l'existence même des conseils de prud'hommes est à terme menacée, c'est en partie du au trop faible pourcentage de participation (< 40%) du dernier scrutin.

NOUS DEVONS DEFENDRE CETTE INSTITUTION

LES BONNES RAISONS DE SE MOTIVER NE MANQUENT PAS :

- Ne pas accepter la **disparition des conseils de prud'hommes**. La régression de notre protection sociale a été initiée par la signature présidentielle sur un document copie conforme du projet de constitution européenne rejeté en 2005 par référendum populaire. 25% des conseils de Prud'hommes disparaîtront le 2 décembre à minuit, et dans quelques années, combien en restera t'il si nous ne montrons pas notre attachement à cette institution ?
- Conserver aux salarié(e)s des **petites entreprises où l'on ne trouve pas de représentant du personnel**, le seul recours possible face à certains employeurs peu scrupuleux du respect des lois (respect des horaires, conditions de travail, etc...).

- Renforcer cet ultime rempart, contre **les licenciements abusifs**, la **discrimination** sous toutes ses formes, le **harcèlement** qu'il soit sexuel ou moral. La crise économique a bon dos en ce moment et la tentation est grande pour certains dirigeants de diminuer à moindre coût les effectifs d'une entreprise. Sans les prud'hommes comment se défendre lorsque l'on est la victime d'un licenciement abusif ?
- Sans la **possibilité d'une assignation aux prud'hommes**, une loi de protection des salariés ne sert pas à grand chose.

Faire le choix de conseillers modérés comme le préconisent les 4 organisations syndicales dites « réformatrices » diminuerait les chances du salarié de voir aboutir favorablement son recours face aux conseillers du collègue employeurs acquis par nature aux intérêts patronaux.

Pour que les chefs d'UET puissent au même titre que les autres salariés disposer de la totalité de leur journée du 3 décembre pour aller voter, SUD a demandé lors de l'instance DP du mois de novembre à la direction de décaler la « journée » de l'équipe pour les services et départements, la direction a refusé ! (voir texte ci-dessous) :

Extrait de la question n° 65070/11-08/14 « Journées » de l'équipe :

SUD réclame le décalage d'au moins une journée, pour les réunions prévues pour les services, départements et directions afin que tout le monde puisse voter.

Réponse écrite de la direction :

Il n'est pas envisagé de décaler la planification de la Journée de l'Equipe qui se déroule sur une ½ journée. En 2008, les bureaux de vote pour l'élection Prud'Homale seront localisés sur l'établissement et ouverts toute la journée, ce qui facilitera le vote.

Commentaire SUD :

A condition que les chefs d'UET ne soient pas obligés de passer la moitié restante de la journée à rattraper le temps « perdu » pendant les 4 heures de la « journée » pour les services et départements

Si nous ne voulons pas un retour au 19^{ème} siècle et la quasi absence de moyens de protection des salariés, ce à quoi rêvent les milieux libéraux du pays, le gouvernement actuel et le MEDEF son commanditaire ; nous devons voter massivement pour des conseillers des salariés motivés et combatifs.

**Elections prud'hommes,
le 3 décembre**

